

*Communiqué de presse*

## **Condamnation des pilotes Français en République Dominicaine : Le SNPL s'indigne d'un verdict injuste**

**Roissy CDG, le 17 août 2015** - Le verdict est tombé dans l'affaire des deux Français mis en cause en République Dominicaine alors qu'ils exerçaient simplement leur métier de pilote de ligne.

- Leurs défenseurs ont pourtant démontré à la Cour que le vol était un vol commercial et que dans ce cadre, les pilotes, conformément aux règles internationales ne pouvaient être tenus pour responsables du contenu des bagages de leurs passagers.
- Il a également été prouvé que la responsabilité du passage des bagages aux contrôles de sûreté avait été confiée par contrat à une société d'assistance aéroportuaire comme il est d'usage constant dans le transport aérien.
- Le procureur dominicain n'a apporté aucune preuve à charge contre les pilotes qui ont eu pour seul tort d'exercer leur métier et de se trouver au mauvais endroit, au mauvais moment.

Malgré tous ces éléments à décharge et l'absence totale de preuves à charge, nos deux collègues ont été condamnés à 20 ans de réclusion et laissés en liberté en attendant le procès en appel.

Le SNPL s'indigne de ce verdict injuste et inhumain.

Les deux pilotes paient très cher l'incapacité de l'état Dominicain à assurer les contrôles de sûreté des bagages et des passagers qui sont pourtant de son seul ressort dans le cadre d'un vol commercial. Si ces contrôles avaient été assurés correctement, les bagages ne seraient jamais arrivés jusqu'à l'avion.

Le SNPL considère que la sécurité juridique des pilotes et des équipages en général n'est pas garantie en République Dominicaine et les incite dès aujourd'hui à faire preuve de la plus grande circonspection dans la réalisation de ces vols.

Au-delà, le SNPL réfléchit dès aujourd'hui aux mesures concrètes qui devront inévitablement être mises en œuvre pour assurer la sécurité des équipages programmés sur cette destination.

Le Bureau exécutif du SNPL France ALPA

*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :*

*Xavier Marchand, membre du Bureau Exécutif - 06 72 91 92 74*

*Yves Deshayes, membre du Bureau Exécutif - 06 31 06 06 98*

*Jean-Jacques Elbaz, vice-président du SNPL France ALPA - 06 22 42 28 62*